COMITE DEPARTEMENTAL HAUTE SAVOIE

Présidentes et Présidents de club Haut-Savoyard
Membre du Comité Directeur

Annecy, lundi 4 août 2025

Bonjour,

Nous vous invitons à participer à nos travaux de notre :

Assemblées Générales
Extraordinaire et Ordinaire

Samedi 31 octobre 2025 à partir de 8h00

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative - 97 avenue de Genève – Annecy

8h00 **Accueil des clubs (émargement)**

8h15 à 8h45 **Assemblée Générale Extraordinaire –** Validation des Nouveaux Statuts Type du Comité Départemental

8h45 **Assemblée Générale Ordinaire**

8h45 à 9h15 **Présentation de l'ERFAN AuRA**

9h15 à 13h30 **Assemblée Générale Ordinaire – Ordre du Jour :**

- Homologations du PV de l'Assemblées Générales Ordinaire du 25 octobre 2025
- Rapport Moral du Président
- Bilan Financier 2025-2026
- Désignation Vérificateur aux comptes
- Tarifs 2026-2027
- Budget Prévisionnel 2026-2027
- Candidature au Comité Directeur
- Point et bilan des actions Aisance Aquatique et J'Apprends à Nager (Catherine Plewinski)
- Bilan des Commissions **:** Licences (Jean-François JACQUIER), Natation Course (Ladreyt Marjorie), Natation Estivale (M-Christine GAIDIOZ), Officiels (M-Christine GAIDIOZ), Maîtres (Patrick BERGER), Eau libre (Isabelle JOYE), Natation Nager Forme Santé & Bien-Être (Francine DEPACHTERE)
- Interventions des officiels présents
- Questions diverses.

13h30… **Pot d'Amitié offert par le Comité Départemental**

RAPPEL…

- ***Pour les Assemblées Générales, tous les clubs doivent être réaffiliés à la FFN (saison en cours) avec les 3 licences des dirigeants obligatoires (Président, Secrétaire et Trésorier).***
- ***La présence des clubs est obligatoire aux Assemblées Générales.***
- ***Le club est représenté par son Président ou par un dirigeant (licencié FFN) du même club détenant le Pouvoir signé du Président du club.***
- ***La non-présence d'un club entraîne une amende de 50 € pour les clubs inférieurs à 75 licences et 100 € pour les clubs supérieurs à 76 licences (Décisions votées lors des AG du 2 décembre 2013 et du 9 novembre 2019).***

Jean-François Jacquier
Président de FFN Haute Savoie

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative - 97 av. de Genève 74000 Annecy
Président : J-François JACQUIER 34 av.de Brogny 74000 Annecy
Président d'honneur : J-Francois MARTIN 148 route des Vériaz 74120 Megève
Secrétaire : M-Christine GAIDIOZ 231 route de Trembay 74130 Petit-Bornand
Trésorière : Laurence FAVRE-PALACIOS 7 Allée du Fier 74230 Thônes

Assemblée Générale
Extraordinaire et Ordinaire

31 octobre 2026 de 8h00 à 13h30

POUVOIR

Je soussigné _____

Président du club de : _____

N° Licence FFN : _____

Donne pouvoir lors de des Assemblées Générales à :

Madame / Monsieur _____

N° Licence FFN : _____

Le _____ 2026

Signature du Président et cachet de l'association

RAPPEL…

- ***Pour les Assemblées Générales, tous les clubs doivent être réaffiliés à la FFN (saison en cours) avec les 3 licences des dirigeants obligatoires (Président, Secrétaire et Trésorier).***
- ***La présence des clubs est obligatoire aux Assemblées Générales.***
- ***Le club est représenté par son Président ou par un dirigeant (licencié FFN) du même club avec le Pouvoir signé du Président du club.***
- ***La non présence d'un club entraîne une pénalité de 50 € pour les clubs inférieurs à 75 licences et 100 € pour les clubs supérieurs à 76 licences (Décisions votées lors des AG du 2 décembre 2013 et du 9 novembre 2019).***

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative - 97 av. de Genève 74000 Annecy
Président : J-François JACQUIER 34 av.de Brogny 74000 Annecy
Président d'honneur : J-Francois MARTIN 148 route des Vériaz 74120 Megève
Secrétaire : M-Christine GAIDIOZ 231 route de Trembay 74130 Petit-Bornand
Trésorière : Laurence FAVRE-PALACIOS 7 Allée du Fier 74230 Thônes

MODALITES PRATIQUES

Afin de compléter notre Comité Directeur, celui-ci doit comporter suivant nos Statuts à minimum 6 personnes et au maximum 24 personnes…

Et conformément à nos Statuts du Comité Départemental Natation Haute Savoie (06 octobre 2023), cela passe par un appel à candidature pour compléter ce nouveau Comité Directeur élu le 05 octobre 2024 pour la période 2024-2028 avec un engagement sur 4 années.

Cette candidature sera effective à l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 octobre 2026 et se terminera à la prochaine Assemblée Générale Elective de 2028.

Appel à candidature se fait 1er septembre 2026 au 15 octobre 2026 à minuit

(Délai affranchissement postal ou mail)

Les candidats devront être à jour de leur licence FFN à moment de proposer leur candidature

Les candidatures devront en voyer le formulaire de candidature(ci-joint) et une copie de leur Casier Judiciaire N°3 … le tout à adresser à

JACQUIER Jean François
34 avenue de Brogny / Montée C2 / 74000 – ANNECY

Ou

jfjacquier@wanadoo.fr

Les candidatures seront validées par le
Bureau du Comité Départemental avant le mercredi 21 octobre 2026

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations sportives.

CANDIDATURE AU COMITE FFN HAUTE SAVOIE 2024-2028

Je soussigné_____ demande la prise en compte de ma candidature pour être inscrit sur la liste du prochain Comité FFN Haute Savoie.

Date de naissance : _____ à _____ Dept :_____

Sexe : **M** ou **F** (rayer la mention inutile)

Demeurant :

N°_____ Adresse : _____

Code Postal : 74_____ Ville : _____

Profession : _____

Tel Domicile : 04_____ Tel Mobil : 06_____

Courriel : _____@_____

Licencié / ée au club de : _____

N° de licence FFN _____

Fonction au sein du club : _____

(Vous devez être licencié à la date de la présentation de votre candidature)

Si ma candidature est effective au 31 octobre 2026, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire. Dans le cadre du Comité Directeur, je souhaite plus particulièrement m'investir dans : _____

☐ **Je certifie jouir de tous mes droits civiques (joindre obligatoirement un extrait du Casier Judiciaire N°3 de moins de 6 mois)**

A _____le _____

Signature